



Department of Justice Ministère de la Justice

Canada

Canada

DOCUMENT DE TRAVAIL

**IMPORTANCE, COMPOSITION ET
CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DES
FAMILLES RECONSTITUÉES, EN UNION LIBRE
ET MONOPARENTALES AU CANADA ET
DÉPENSES DE GARDE D'ENFANTS DES FAMILLES**

**Clarence Lochhead et David Hubka
avec le concours de
Kimberley Boyuk**

1994

WD1994-12f

**Research and Statistics Directorate /
Direction générale de la recherche et de la statistique**

**Corporate Management, Policy and Programs Sector /
Secteur de la gestion, politiques et programmes ministériels**

WORKING DOCUMENT

**IMPORTANCE, COMPOSITION ET
CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DES
FAMILLES RECONSTITUÉES, EN UNION LIBRE
ET MONOPARENTALES AU CANADA ET
DÉPENSES DE GARDE D'ENFANTS DES FAMILLES**

**Clarence Lochhead et David Hubka
avec le concours de
Kimberley Boyuk**

1994

WD1994-12f

*The present study was funded by the Research Section,
Department of Justice Canada on behalf of the Federal/
Provincial/Territorial Family Law Committee. The views
expressed herein are solely those of the authors and
do not necessarily represent the views of the Department.*

TABLE DES MATIÈRES

<u>RÉSUMÉ</u>	ix
<u>CHAPITRE 1 : INTRODUCTION</u>	2
<u>CHAPITRE 2 : LES FAMILLES RECONSTITUÉES AU CANADA</u>	3
2.1 Méthodologie et limitations	4
2.2 Estimation démographique des familles reconstituées au Canada	5
2.2.1 Caractéristiques démographiques et économiques des familles reconstituées	8
<u>CHAPITRE 3 : LES UNIONS LIBRES AU CANADA</u>	17
3.1 Estimation démographique des unions libres au Canada	17
3.2 Caractéristiques démographiques et économiques des couples vivant en union libre	20
<u>CHAPITRE 4 : FAMILLES MONOPARENTALES ISSUES D'UNE DISSOLUTION DU MARIAGE</u>	29
4.1 Estimation de la population des familles monoparentales	30
4.2 Famille monoparentale issue d'une séparation ou d'un divorce	30
4.3 Sources de revenu : familles monoparentales issues d'un divorce ou d'une séparation	34
4.4 Comparaison du revenu des familles monoparentales avec le revenu des familles biparentales	36
<u>CHAPITRE 5 : LES DÉPENSES DE GARDE D'ENFANTS DES FAMILLES AU CANADA</u>	41
5.1 Dépenses annuelles de garde d'enfants des familles	41
5.2 Moyenne des dépenses hebdomadaires de garde d'enfants	48
5.2.1 Centres de jour	48
5.2.2 Soins en groupe autres que ceux d'un centre de jour	49
5.2.3 Garde parascolaire (avant ou après la classe)	50
5.2.4 Garde par un parent ou un non-parent	51
5.2.5 Frais de garde selon le type de famille	53
 ANNEXE : Tableaux sur les familles monoparentales	
 LISTE DES FIGURES	
Figure 1 Les familles au Canada, 1991	3
Figure 2 Revenu familial moyen avant impôt de 1990, familles monoparentales issues d'une dissolution de mariage, Canada et provinces	32
Figure 3 Parents seuls divorcés : distribution cumulative selon le revenu familial de 1990	33
Figure 4 Proportion des parents seuls divorcés dont moins de la moitié du revenu familial de 1990 provient d'une rémunération selon des sous-groupes	

	sélectionnés, Canada.....	36
Figure 5	Proportion des familles dont le revenu familial de 1990 a été inférieur à 20 000 \$, mères seules divorcées et familles biparentales, Canada.....	38
Figure 6	Proportion des mères divorcées et des mères mariées qui ont travaillé à temps plein et en année complète en 1990, selon l'âge, Canada.....	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Nombre et proportion des familles reconstituées, par région, au Canada en 1990	7
Tableau 2	Nombre d'enfants dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990	8
Tableau 3	Revenu total des familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1989	9
Tableau 4	Sources de revenu des familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1989	10
Tableau 5	Situation d'emploi des parents dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1989-1990	10
Tableau 6	Niveau d'études des parents dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990	11
Tableau 7	État matrimonial des couples dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990	12
Tableau 8	Appartenance religieuse des parents dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990	12
Tableau 9	Origine ethnique des parents dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990	13
Tableau 10	Langue parlée à la maison chez les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990	14
Tableau 11	Satisfaction à l'égard du conjoint/partenaire dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990	15
Tableau 12	État matrimonial en proportion de la population âgée de plus de 15 ans selon le sexe au Canada, 1990	18
Tableau 14	État matrimonial en proportion de la population âgée de plus de 15 ans au Canada par région, 1990.....	19
Tableau 15	Distribution des familles avec enfant(s) selon le nombre d'enfants vivant à la maison, Canada, 1990	20
Tableau 16	Revenu du ménage selon les unions maritales et libres au Canada, 1989.....	21
Tableau 17	Sources de revenu des familles avec couple marié et avec union libre, Canada, 1989	22
Tableau 18	Situation d'activité des couples mariés et en union libre au Canada, 1989-1990	22
Tableau 19	Niveau d'études des personnes mariées et vivant en union libre au Canada, 1990.....	23
Tableau 20	Appartenance religieuse des personnes mariées et vivant en union libre au Canada, 1990	24
Tableau 21	Origine ethnique des personnes mariées et vivant en union libre au Canada, 1990	25
Tableau 22	Langue la plus souvent parlée à la maison chez les personnes mariées et en union libre au Canada, 1990.....	26

Tableau 23	Satisfaction à l'égard du conjoint ou partenaire chez les couples mariés et en union libre au Canada, 1990	26
Tableau 24	Différences d'âge entre les partenaires des union maritales et libres au Canada, 1990	27
Tableau 25	Distribution en pourcentage des familles avec enfant(s) de moins de 13 ans selon les frais de garde d'enfants engagés en 1987, Canada	42
Tableau 26	Distribution en pourcentage et par province des familles avec enfant(s) de moins de 13 ans* selon les frais de garde d'enfants engagés en 1987	43
Tableau 27	Distribution en pourcentage des familles biparentales avec enfant(s) de moins de 13 ans selon les dépenses familiales de garde d'enfants engagées en 1987, Canada	44
Tableau 28	Distribution en pourcentage des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 13 ans selon les dépenses familiales de garde d'enfants engagées en 1987, Canada	45
Tableau 29	Distribution en pourcentage des familles* selon les frais de garde d'enfants engagés en 1987 et le nombre d'enfants de moins de 13 ans, Canada.....	46
Tableau 30	Distribution en pourcentage des familles* selon les frais de garde d'enfants engagés en 1987 et le nombre d'enfants de moins de 5 ans, Canada.....	47
Tableau 31	Moyenne par région des dépenses hebdomadaires de garde d'enfants dans un centre de jour selon le nombre d'heures passées dans le centre de jour, 1988	49
Tableau 32	Moyenne par région des dépenses hebdomadaire engagées pour les soins en groupe reçus par un enfant, 1988.....	50
Tableau 33	Moyenne par région des dépenses hebdomadaires de garde parascolaire (avant ou après la classe), 1988.....	51
Tableau 34	Moyenne par province des dépenses hebdomadaires engagées pour faire garder un enfant par un parent et par un non-parent, 1988	52
Tableau 35	Dépenses hebdomadaires moyennes de garde d'enfants engagées par les familles biparentales et monoparentales selon le type de garde et le niveau du revenu familial, Canada, 1988.....	53

RÉSUMÉ

Familles reconstituées

- Une famille reconstituée se compose d'un couple marié ou vivant en union libre qui a au moins un enfant d'un autre lit (c'est-à-dire, un enfant qui n'est le descendant biologique que de l'un des deux conjoints dans la famille). En 1990, on estimait à 343 400 le nombre de familles reconstituées avec au moins un enfant d'un autre lit âgé de moins de 18 ans, soit 7,2 pourcent de toutes les familles avec enfant(s) au Canada.
- En 1990, environ 11,4 pourcent des familles biparentales avec enfant(s) de moins de 18 ans étaient des familles reconstituées avec un enfant d'un autre lit.
- C'est dans les provinces des Prairies qu'on enregistrait en 1990 la plus forte proportion de familles reconstituées, tandis que l'Ontario en comptait le plus faible pourcentage. Dans les Prairies, près d'une famille avec enfant(s) sur dix était une famille reconstituée avec au moins un enfant d'un premier lit à charge (âgé de moins de 18 ans), alors qu'en Ontario il s'en trouvait une sur vingt.
- Parmi toutes les familles reconstituées ayant au moins un enfant d'un premier lit à charge, 30 pourcent n'avaient qu'un enfant, 37 pourcent en avaient deux et 33 pourcent, trois ou plus. Par comparaison, 18 pourcent seulement des familles non reconstituées avaient trois enfants ou plus.
- En 1990, plus de la moitié (52 pourcent) des parents de familles reconstituées avaient signalé leur intention d'avoir un autre enfant.
- La proportion des unions libres est très forte chez les familles reconstituées. En 1990, 43 pourcent des familles reconstituées ayant au moins un enfant à charge d'un autre lit étaient des familles dont les conjoints vivaient en union libre.
- En 1990, environ la moitié (49 pourcent) de toutes les familles reconstituées avec un enfant à charge d'un autre lit avaient un revenu total de moins de 40 000 \$ et 14 pourcent d'entre elles avaient un revenu total de moins de 20 000 \$.

Unions libres

- Selon le recensement de 1991, il y avait cette année-là 725 950 familles où les conjoints vivaient en union libre, soit 10 pourcent de toutes les familles.
- Les données de l'Enquête sociale générale de 1990 montrent que 1,6 million de Canadiens, ou 7,8 pourcent de toutes les personnes âgées de plus de 15 ans, vivaient en union libre.
- La proportion de la population âgée de 15 ans et plus vivant en union libre varie considérablement d'une province à l'autre. Au Québec par exemple, 13 pourcent des 15 ans

et plus vivaient en union libre en 1990, comparativement à 5 pourcent seulement en Ontario.

- Les personnes vivant en union libre tendent à être plus jeunes que les gens mariés. En 1990, la moyenne d'âge des conjoints de fait était de 33 ans, alors qu'elle était de 46 ans chez les personnes mariées.
- Parmi tous les couples vivant en union libre, 39 pourcent ont des enfants qui vivent à la maison. Près de la moitié (49 pourcent) de ces familles n'ont qu'un seul enfant à la maison, tandis que 36 pourcent en ont deux et 15 pourcent en ont trois ou plus. Par comparaison, un tiers seulement environ (35 pourcent) des couples mariés avec enfant(s) à la maison n'ont qu'un enfant, tandis que 44 pourcent en ont deux et 21 pourcent en ont trois ou plus.
- Le tiers environ des personnes vivant en union libre possèdent un diplôme de niveau postsecondaire, tandis que 26 pourcent n'ont pas terminé leurs études secondaires.
- Plus de la moitié des couples vivant en union libre (51 pourcent) avaient un revenu total de plus de 40 000 \$ en 1990, tandis que 14 pourcent avaient un revenu total de moins de 20 000 \$.

Familles monoparentales

- Il ressort du recensement de 1991 qu'il y avait 954 700 familles monoparentales au Canada cette année-là, soit 13 pourcent de l'ensemble des familles ou 20 pourcent de toutes les familles avec enfant(s). La grande majorité des familles monoparentales (82 pourcent) sont sous la responsabilité d'une mère.
- Plus des trois quarts des familles monoparentales (736 000 familles) vivent dans un ménage au sein duquel il n'y a pas d'autre parent. De ces familles, environ 46 pourcent (338 000 familles) étaient sous la responsabilité d'un parent de 45 ans ou moins qui s'est retrouvé chef de famille monoparentale à la suite d'un divorce ou d'une séparation.
- En 1990, le revenu moyen brut par ménage des familles monoparentales issues d'un divorce ou d'une séparation était de 26 300 \$. C'est un peu plus que le revenu moyen de l'ensemble des familles monoparentales (24 020 \$).
- En 1990, près de la moitié (45 pourcent) des familles monoparentales issues d'un divorce ou d'une séparation avaient un revenu brut inférieur à 20 000 \$.
- Le revenu brut moyen par ménage des pères divorcés était de 36 700 \$ en 1990, comparativement à 24 600 \$ pour les mères divorcées chefs de famille monoparentale.
- Les parents seuls divorcés ou séparés avec de jeunes enfants de moins de sept ans avaient un revenu moyen par ménage bien inférieur à celui des parents sans enfant de cet âge. Le revenu moyen total de ces familles sans enfant de moins de sept ans était de 29 200 \$, comparativement à 21 500 \$ pour celles qui ont un enfant de moins de sept ans et à 17 200 \$ pour celles qui ont deux enfants ou plus de moins de sept ans.

- Le revenu moyen par ménage des pères divorcés est beaucoup plus élevé que celui des mères divorcées (respectivement 31 400 \$ et 16 900 \$).
- Une comparaison de la situation économique de la femme divorcée de 45 ans ou moins et de la femme mariée de 45 ans ou moins faisant partie d'une famille biparentale révèle les énormes répercussions économiques de la dissolution du mariage. Alors que près de la moitié des mères de famille monoparentale avaient un revenu inférieur à 20 000 \$, ce n'était le cas que de 6 pourcent des mères de famille biparentale.

Dépenses de garde d'enfants des familles au Canada

- La National Child Care Survey de 1988 fournit des renseignements détaillés sur la garde d'enfants à partir de l'étude d'un échantillon de 24 155 familles ayant au moins un enfant de moins de 13 ans. Au Canada, l'échantillon représente 2 724 300 familles et 4 658 500 enfants de moins de 13 ans vivant dans les dix provinces canadiennes. C'est au parent qui était le principal responsable des dispositions à prendre pour la garde des enfants qu'on a demandé de répondre au questionnaire du sondage. Les mères représentaient 95 pourcent des répondants.
- On a demandé aux parents sondés à combien s'élevait le montant total des dépenses de garde d'enfants qu'ils ont engagées en 1987 pour pouvoir occuper un emploi rémunéré. Parmi les parents sondés qui ont travaillé 40 semaines ou plus en 1987, 44 pourcent ont dit n'avoir fait aucune dépense de garde d'enfants, 17 pourcent ont déclaré des frais de moins de 1 000 \$ et 43 pourcent ont dit avoir dépensé au moins 1 000 \$.
- En moyenne, les frais de garde d'un enfant non subventionné dans un centre de jour étaient de 64 \$ par semaine. Le montant des frais hebdomadaires de garde d'un enfant dans un centre de jour varie considérablement selon le nombre d'heures que l'enfant y passe. Pour les enfants qui passent moins de 30 heures par semaine dans un centre de jour et dont la garde n'est pas subventionnée, les frais hebdomadaires moyens sont de 37 \$, tandis qu'ils sont de 89 \$ pour les enfants qui passent 30 heures ou plus par semaine dans le centre.
- Les familles monoparentales sont les plus susceptibles d'engager des dépenses plus élevées de garde d'enfants car elles sont plus tributaires de la garde payante. Les parents seuls dépensent en moyenne 95 \$ par semaine pour un enfant non subventionné dans un centre de jour, contre 78 \$ pour les familles biparentales.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

L'image qu'on se fait de la famille est habituellement celle d'un homme et d'une femme mariés vivant avec leurs enfants biologiques dans le même foyer. Les familles peuvent cependant revêtir de nombreuses formes et, au cours de sa vie, une personne est susceptible de connaître diverses situations de famille. Par exemple, une personne peut vivre seule pendant quelque temps avant de vivre en union libre puis de se marier, d'avoir peut-être des enfants, de divorcer puis de rester parent seul pendant quelque temps. Il se peut que cette personne hypothétique se remarie ensuite et forme une famille reconstituée. Il ne s'agit là que d'un exemple parmi tant d'autres des différents parcours possibles qui font la complexité de la famille au Canada.

Si l'on reconnaît la variété et la complexité des formes de famille, on dispose rarement d'estimations nationales sur l'importance et la composition des différents types de famille. Dans le présent rapport, nous commençons par aborder ce problème en présentant des données sur les familles reconstituées, les familles vivant en union libre et les familles monoparentales issues d'un mariage dissous.

Pour mettre en contexte notre étude des familles reconstituées, des unions libres et des familles monoparentales issues d'un divorce ou d'une séparation, la figure 1 présente une vue d'ensemble des familles au Canada. D'après le recensement de 1991, il y avait en tout 7 356 165 familles au Canada. Plus des trois quarts de ces familles (77 pourcent) sont constituées d'un couple marié avec ou sans enfants, 10 pourcent sont des unions libres et 13 pourcent sont des familles monoparentales. À peine moins de la moitié (48 pourcent) des familles où les conjoints sont mariés ont au moins un enfant de moins de 18 ans qui vit à la maison. Une proportion légèrement inférieure des familles vivant en union libre (38 pourcent) ont au moins un enfant de moins de 18 ans vivant à la maison. Selon les estimations du nombre de familles reconstituées fournies par l'Enquête sociale générale de 1990, une proportion relativement modeste (7 pourcent) des couples mariés avec enfant(s) de moins de 18 ans sont des familles dont font partie un ou plusieurs enfants d'un autre lit. Par contre, plus de la moitié (53 pourcent) des couples vivant en union libre avec enfant(s) de moins de 18 ans sont des familles reconstituées.

Enfin, la figure 1 montre que 54 pourcent des parents seuls sont divorcés ou séparés. Dans ce rapport sont présentés l'importance et la composition ainsi que les profils démographique et économique de chaque type de famille. Le dernier chapitre renferme des données sur le coût de la garde d'enfants au Canada.

Figure 1 Les familles au Canada, 1991

(Cette figure n'est pas disponible présentement)

CHAPITRE 2 : LES FAMILLES RECONSTITUÉES AU CANADA

Étant donné que près d'un mariage sur trois se solde par un divorce et que les trois quarts environ des hommes et des femmes divorcés peuvent s'attendre à se remarier¹, il y a tout lieu de croire qu'un nombre croissant d'enfants passent une partie de leur vie au sein d'une famille reconstituée avec un parent biologique et un beau-parent. Les données concernant ces familles sont toutefois très limitées à l'heure actuelle. On n'a pas établi d'estimation de ces familles ni leurs caractéristiques sociales et économiques au niveau national.

Une nouvelle terminologie commence à se répandre chez ceux et celles qui s'intéressent à ce type de famille. Quoique certains aient désigné les familles comportant une relation dont fait partie un beau-parent ou un enfant d'un autre lit par l'expression *belles-familles*, nous préférons le terme *familles reconstituées* dans la mesure où ces familles sont presque toujours reconstituées à la suite de la dissolution d'une ou de plusieurs unions antérieures et où l'on retrouve souvent des enfants nés au sein de la nouvelle famille qui ne sont pas dans une relation *beau-parent-enfant*. Le terme *reconstituée* laisse également entendre plus directement que la famille est passée par une transition.

À mesure que la famille reconstituée devient plus répandue, le besoin d'évaluer son importance et de comprendre ses caractéristiques se fait de plus en plus sentir. La plupart des études portant sur les familles reconstituées sont fondées sur de petits échantillons non représentatifs et des observations anecdotiques². Dans le présent rapport, nous commençons par combler ces lacunes en fournissant les premières estimations relatives à cette population ainsi que des descriptions de base des caractéristiques sociales, économiques et démographiques de la famille reconstituée au Canada. Les résultats suivants doivent donc être considérés comme un premier pas vers la constitution d'une base d'information sur les familles reconstituées.

2.1 Méthodologie et limitations

On définit une *famille reconstituée* comme un couple marié ou de fait ayant au moins un enfant d'un premier lit, c'est-à-dire un enfant qui est le descendant biologique de l'un des deux conjoints de l'union actuelle. L'enfant d'un premier lit peut être un enfant unique, mais il peut aussi avoir des frères et sœurs ou des demi-frères et demi-sœurs. Il se peut que ces frères et sœurs ne vivent pas sous le même toit que l'enfant en question. Pour les besoins du présent rapport cependant, nous limiterons l'univers de la famille reconstituée aux relations *enfant d'un autre lit-parent*, lesquelles sont comprises dans les ménages comportant un couple marié ou vivant en union libre³.

¹ Owen Adams et Dhruva Nagnur, *Marrying and Divorcing: A Status Report for Canada*, *Tendances sociales canadiennes*, été 1989, pp. 24-27.

² Au terme d'un examen approfondi de la documentation existante sur support électronique, il nous est apparu que la grande majorité des études portant sur les familles reconstituées s'appuyaient sur des conceptions psychologiques et étaient largement axées sur la définition et la comparaison de la fréquence des perturbations chez les familles reconstituées. Bien qu'il n'existe aucune estimation ou description des familles reconstituées au Canada, le présent rapport renvoie à deux estimations démographiques publiées des familles reconstituées aux États-Unis.

³ Nous reconnaissons que trois catégories de familles reconstituées peuvent découler de cette définition : mère biologique-beau-père; père biologique-belle-mère; père et mère biologiques-belles-familles (ce classement représente une modification de la typologie de groupes familiaux

L'Enquête sociale générale constitue la première enquête canadienne dans laquelle sont identifiées les relations enfant d'un autre lit-parent dans un échantillon représentatif de la population nationale. Dans le présent rapport, on se sert des résultats de l'ESG pour fournir les premières estimations démographiques de ces familles au Canada. Le portrait social et économique que nous brossons des familles reconstituées constitue l'un des premiers du genre et est aussi détaillé que le permet la petite taille de l'échantillon.

Le questionnaire de l'ESG de 1990 pose une série de questions à propos de chaque enfant du ménage qui a été élevé, même temporairement, par le répondant. Bien que l'enquête demande si le répondant est le beau-père ou la belle-mère de l'enfant, elle ne demande pas de préciser la relation de l'enfant avec le conjoint du répondant. Par conséquent, l'enquête définit directement toutes les relations enfant - beau-père ou belle-mère auxquelles sont parties les répondants, mais ne définit pas ces relations entre l'enfant et le conjoint du répondant. Pour remédier à ce problème, nous avons comparé l'âge de l'enfant avec la durée de l'union maritale ou libre du répondant. Lorsque l'âge de l'enfant dépassait l'âge de l'union maritale ou libre d'au moins un an, nous avons présumé que l'enfant était le descendant biologique du répondant, mais non celui du conjoint du répondant. Nous pensons que cette méthode indirecte donne des résultats relativement précis, mais un recensement direct des enfants d'un autre lit donnerait des résultats plus précis encore.

À titre de source de renseignements sur les familles reconstituées, l'ESG est limitée à plusieurs titres. Pour les cycles futurs de l'ESG, ou d'autres enquêtes visant à analyser les familles reconstituées, nous formulons les recommandations suivantes :

- Il y aurait lieu de modifier le questionnaire de l'ESG de façon à ce que l'on puisse directement identifier l'enfant qui n'est pas le descendant biologique du conjoint ou du partenaire du répondant.
- Il importe d'augmenter la taille de l'échantillon afin d'obtenir des estimations démographiques (par exemple, à l'échelle provinciale) et des caractéristiques plus détaillées sur les familles reconstituées. Pour ce faire, on pourrait, dans les cycles futurs de l'ESG, procéder à un suréchantillonnage systématique des familles reconstituées. La procédure pourrait s'apparenter à celle qu'on a suivie en obtenant un suréchantillonnage de personnes âgées pour l'ESG de 1990.
- Étant donné le nombre croissant des familles reconstituées et l'intérêt grandissant que suscite ce type de famille, on pourrait, comme solution de remplacement au suréchantillonnage dans le cadre de l'ESG, effectuer une enquête nationale axée sur les familles reconstituées. Cette enquête serait conçue en fonction de l'étude de la famille reconstituée et l'on y poserait un plus large éventail de questions se rapportant aux expériences vécues par les

fournie par Moorman, Jeanne E. et Donald J. Hernandez (1989), dans *Married-Couple Families with Step, Adopted and Biological Children*, *Demography*, 26, pp. 267-277). Cependant, la petite taille de l'échantillon rend impossible une description détaillée de chaque type de famille reconstituée.

familles reconstituées.

- Il faut manifestement disposer de renseignements plus détaillés sur les sources de revenu, en particulier au chapitre des pensions alimentaires et du soutien financier de la famille. Les données de l'ESG ne fournissent que des catégories grossières de sources de revenu.
- Il importe aussi de disposer de renseignements plus détaillés sur les niveaux de revenu de chacun des membres du ménage. Bien que l'ESG précise le revenu personnel total (réel) du répondant ainsi que le revenu de toutes sources (en fourchettes) de l'ensemble des membres du ménage, elle ne précise pas le revenu réel du conjoint du répondant, revenu dont il n'est d'ailleurs pas possible de déduire le montant à partir de ces données.

2.2 Estimation démographique des familles reconstituées au Canada

En 1990, il y avait 343 400 familles reconstituées avec au moins un enfant d'un autre lit âgé de moins de 18 ans au Canada, ce qui représente approximativement 4,7 pourcent de toutes les familles canadiennes, 7,2 pourcent de toutes les familles avec enfant, 9 pourcent des familles biparentales avec enfants ou encore 11,4 pourcent des familles biparentales avec enfant(s) âgé(s) de moins de 18 ans⁴.

Au Canada, les familles reconstituées sont beaucoup moins nombreuses qu'aux États-Unis. Dans leur étude, Moorman et Hernandez (1989) estiment qu'en 1980 dans 16 pourcent de toutes les familles américaines avec couple marié et enfant(s) âgé(s) de moins de 18 ans se trouvait au moins un enfant d'un autre lit âgé de moins de 18 ans⁵. À partir de l'ESG, nous estimons que 7,2 pourcent de toutes les familles composées d'un couple marié et d'un ou de plusieurs enfants de moins de 18 ans comptaient au moins un enfant de moins de 18 ans d'un autre lit en 1990 au Canada.

On peut envisager plusieurs raisons possibles pour tenter d'expliquer la raison pour laquelle le nombre estimatif des familles reconstituées est bien plus important aux États-Unis qu'au Canada. En premier lieu, on peut faire observer que ces dernières années les divorces ont été beaucoup plus fréquents aux États-Unis qu'au Canada. Adams et Nagnur (1989) signalent dans leur étude que bien qu'il y ait, toutes proportions gardées, autant de Canadiens que d'Américains mariés, ces mariages sont plus nombreux à se terminer par un divorce aux États-Unis (44 pourcent) qu'au Canada (28 pourcent)⁶. Ainsi, un mariage américain dure en moyenne 24 ans, contre 31 ans au Canada. Néanmoins, en raison des taux élevés de remariage aux États-Unis, les Américains peuvent s'attendre à vivre maritalement presque aussi longtemps que les Canadiens. Ce nombre plus élevé de

⁴ Ces chiffres sont basés sur les résultats du recensement de 1991 et ne sont fournis qu'à titre indicatif.

⁵ Jeanne E. Moorman et Donald J. Hernandez, *Married Couple Families with Step, Adopted and Biological Children*, *Demography*, vol. 26, pp. 267-277. Parce que l'enquête sur la population de juin 1980 (bureau américain du recensement) n'établissait pas de distinction entre les enfants naturels ou biologiques et ceux du conjoint, les auteurs ont fait usage de l'histoire marital et de naissance pour déterminer indirectement les enfants d'un autre lit.

⁶ Dans *Marrying and Divorcing: A Status Report for Canada* (été 1989), pp. 24-27, Adams et Nagnur calculent ces proportions à l'aide des données de 1983 pour les États-Unis et des données moyennes de 1984 à 1986 pour le Canada.

remariages a fait croître le nombre de familles reconstituées aux États-Unis.

Un autre facteur possible tient au fait que la population noire des États-Unis compte une plus forte proportion d'enfants vivant au sein de familles reconstituées que la population blanche. Miller et Moorman (1989) font remarquer qu'en 1985 26,3 pourcent des enfants de familles noires avec couple marié vivaient avec un beau-parent, alors que seulement 14 pourcent des enfants des familles blanches avec couple marié se trouvaient dans cette situation aux États-Unis⁷. On ne peut, en raison de la taille trop petite des échantillons, opérer de semblables comparaisons entre groupes raciaux dans la population canadienne.

Le tableau 1 illustre la répartition et l'importance, par région, des familles reconstituées⁸. C'est dans les Prairies que l'on rencontre le plus grand pourcentage de familles reconstituées, avec une proportion de 8,8 pourcent de toutes les familles avec enfants, par rapport au taux national de 6,5 pourcent. C'est en Ontario que ce taux est le plus bas, seulement 5 pourcent de toutes les familles avec enfants y étant des familles reconstituées.

Tableau 1 Nombre et proportion des familles reconstituées, par région, au Canada en 1990

Région	Nombre de familles reconstituées	Pourcentage de familles reconstituées	Familles reconstituées en proportion des familles avec enfant(s)
Atlantic	31 963	9,3	6,9
Québec	94 707	27,6	6,7
Ontario	97 188	28,3	5,0
Prairies	77 302	22,5	8,8
C.-B.	42 204	12,3	7,3
Canada	343 364	100,0	6,5

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

2.2.1 Caractéristiques démographiques et économiques des familles reconstituées¹

Le tableau 2 présente la distribution des familles reconstituées et non reconstituées selon le nombre des enfants qui vivent à la maison. Les familles reconstituées tendent à avoir plus d'enfants que les familles non reconstituées. Bien que 43 pourcent des familles non reconstituées avec enfants comptent au moins un enfant, seulement 29,7 pourcent des familles reconstituées ont un enfant. À l'inverse, si 21,4 pourcent des familles reconstituées avec enfant(s) comptent trois enfants, ce n'est le cas que de 13,4 pourcent des familles non reconstituées. La taille relativement plus importante des familles reconstituées tient au fait que les parents d'une famille

⁷ Lousia F. Miller et Jeanne E. Moorman, *Studies in Marriage and the Family*, *Current Population Reports: Special Studies*, série P-23, n° 162, Département américain du commerce, Bureau du recensement, 1989.

⁸ Une ventilation par province n'est pas possible en raison de la taille de l'échantillon; c'est pourquoi les provinces relativement plus petites ont été regroupées en régions.

⁹ Bien que la taille de l'échantillon soit restreinte, l'ESG permet de mettre en lumière certaines caractéristiques importantes. On est cependant loin d'une description exhaustive des familles reconstituées.

reconstituée sont, en moyenne, plus jeunes (35,4 ans) que les parents d'une famille non reconstituée avec enfant(s) (42,6 ans).

Tableau 2 Nombre d'enfants dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990

Nombre d'enfants	Reconst. (%)	Non reconst. (%)
Un	29,7	43,0
Deux	36,7	39,3
Trois	21,4	13,4
Quatre	10,5*	3,5
Cinq ou plus	1,7*	0,8*
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* Compte tenu de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

On ne relève que de légères différences dans le revenu du ménage selon qu'il s'agit de familles reconstituées ou de familles non reconstituées avec enfant(s). Le tableau 3 montre que la proportion des familles reconstituées ayant un revenu variant entre 20 000 \$ et 39 999 \$ est plus élevée (35,2 pourcent) que celle des autres familles avec enfant(s) (30,4 pourcent). Les familles non reconstituées avec enfant(s) ont été plus nombreuses (56 pourcent) à obtenir un revenu supérieur ou égal à 40 000 \$ que les familles reconstituées (50,7 pourcent).

Tableau 3 Revenu total des familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1989

Revenu par ménage	Reconst. (%)	Non reconst. (%)
< 10,000 \$	2,0*	2,9
10,000 \$ - 19,999	12,1*	10,7
20,000 \$ - 39,999	35,2	30,4
40,000 \$ +	50,7	56,0
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

(Les familles non reconstituées comprennent les familles monoparentales)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

Les auteurs de l'ESG de 1990 ont recueilli des renseignements sur les diverses sources du revenu familial en 1989. Le salaire désigne le revenu tiré d'un emploi ou d'une activité indépendante; les transferts gouvernementaux font référence au revenu tiré de sources comme les allocations familiales, l'assurance-chômage, l'aide sociale et le Régime de pensions du Canada ou le Régime des rentes du Québec, ou encore la Sécurité

de la vieillesse; les placements comprennent les intérêts, les dividendes, les autres revenus de placements ou les revenus tirés d'un régime privé de retraite; la catégorie autres comprend le revenu tiré de sources telles que les pensions alimentaires, les paiements pour soutien financier ou les bourses. Les répondants pouvaient déclarer plus d'une source de revenu.

Les familles reconstituées sont plus susceptibles de déclarer un revenu tiré de salaires que les familles non reconstituées et moins susceptibles de rapporter un revenu de placements : 87,2 pourcent des familles reconstituées ont obtenu un revenu tiré d'un emploi, contre 76,3 pourcent des familles non reconstituées, tandis que 16,4 pourcent des familles reconstituées ont indiqué des revenus de placements, comparativement à 31,3 pourcent des familles non reconstituées. La proportion de familles reconstituées ayant un revenu découlant de transferts gouvernementaux était presque identique à celle des familles non reconstituées avec enfants. La catégorie des autres sources de revenu permet une intéressante comparaison entre les deux types de familles. Il en ressort que les familles reconstituées sont beaucoup plus tributaires de cette source de revenu (17,6 pourcent) que les familles non reconstituées (6,5 pourcent). Bien qu'il soit impossible d'établir l'importance des pensions alimentaires et paiements de soutien financier dans les autres revenus, il est probable que ces deux sources occupent une grande place dans cette catégorie.

Tableau 4 Sources de revenu des familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1989

Source de revenu	Reconst. (%)	Non reconst. (%)
Salaires	87,2	76,3
Transferts gouv.	68,2	67,2
Placements	16,4*	31,3
Autres	17,6*	6,5

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

Le tableau 5 nous montre la situation d'activité des parents faisant partie de familles reconstituées ou non reconstituées au cours des 12 mois qui ont précédé d'enquête. Il ressort, au cours de cette période, que la proportion des deux conjoints de familles reconstituées (72,9 pourcent et 77,7 pourcent) à avoir un emploi était plus forte que celle des conjoints de familles non reconstituées avec enfant(s) (65,7 et 71,6 pourcent).

Tableau 5 Situation d'emploi des parents dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1989-1990

Avec emploi	Reconst. (%)	Non reconst. (%)
Conjoint un	72,9	67,7
Conjoint deux	77,7	71,6

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

Il n'y a presque pas de différence dans le niveau d'instruction des parents entre les familles reconstituées et les familles non reconstituées avec enfant(s). Le tableau 6 indique que les parents faisant partie d'une famille non reconstituée sont un peu plus nombreux (8,6 pourcent) que les parents de familles reconstituées (3,3 pourcent) à n'avoir atteint que le niveau d'études élémentaire. Les parents de familles reconstituées sont un peu plus nombreux (22,2 pourcent) à avoir fait des études postsecondaires que les parents de familles non reconstituées (18,9 pourcent).

Tableau 6 Niveau d'études des parents dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990

Niveau d'études	Reconst. (%)	Non reconst. (%)
Niveau élémentaire seulement	3,3*	8,6
Secondaire non terminé	24,4*	21,5
Diplômé(e) du secondaire	15,9*	16,3
Postsecondaire non terminé	22,2*	18,9
Diplômé(e) du postsecondaire	34,2	34,7
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

Le tableau 7 décrit la proportion des couples de familles reconstituées qui sont mariés par rapport à ceux qui vivent en union libre. Il apparaît que le mariage est beaucoup plus fréquent chez les familles non reconstituées (95,3 pourcent) que chez les familles reconstituées avec enfant(s) (57,3 pourcent). Chez les familles reconstituées, quatre couples sur dix vivent en union libre.

Tableau 7 État matrimonial des couples dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990

État matrimonial	Reconst. (%)	Non reconst. (%)
------------------	-----------------	---------------------

Mariés	57,3	95,3
Union libre	42,7	4,7
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

Au chapitre des appartenances religieuses, le tableau 8 montre que les différences entre les parents faisant partie d'une famille reconstituée de ceux d'une famille non reconstituée ne sont pas très marquées.

Tableau 8 Appartenance religieuse des parents dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990

Religion	Reconst. (%)	Non reconst. (%)
Catholique	44,2	48,0
Protestante	41,2	38,2
Juive	0,7*	0,8*
Autre	2,1*	2,6*
Aucune	11,8*	10,4
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

Le tableau 9 ne montre que de légères différences d'origines ethniques des parents entre les familles reconstituées et non reconstituées. La seule différence notable est que 51,2 pourcent des parents de familles reconstituées ont signalé une origine britannique, ce qui n'est le cas que de 45,1 pourcent des parents faisant partie de familles non reconstituées.

Tableau 9 Origine ethnique des parents dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990

Origine ethnique	Reconst. (%)	Non reconst. (%)
Britannique	51,2	45,1
Française	32,6*	32,6
Européenne	28,8*	27,6
Non Européenne	7,0*	7,7
Nord-américaine	13,4*	12,7

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

(Les parents peuvent avoir plus d'une origine ethnique)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

Entre les familles reconstituées et non reconstituées avec enfant(s), il n'y a que des différences minimales au chapitre de la langue la plus souvent parlée à la maison par les parents (tableau 10).

Tableau 10 Langue parlée à la maison chez les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990

Langue	Reconst. (%)	Non reconst. (%)
Anglais	70,2	66,1
Français	22,8*	24,1
Autre	2,2*	5,6
Anglais et français	2,5*	0,7*
Anglais et autre	2,1*	2,7
Français et autre	0,2*	0,5*
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

L'ESG permet une comparaison du degré de satisfaction des conjoints à l'égard de leur relation en cours. La question posée dans l'enquête était : Êtes-vous satisfait(e) ou mécontent(e) de votre union avec votre conjoint/partenaire...? . La satisfaction à l'égard du conjoint ou du partenaire était légèrement plus élevée chez les familles reconstituées (tableau 11). La proportion des parents très satisfaits de leur conjoint ou partenaire dans les familles reconstituées est de 76,7 pourcent, alors qu'elle est de 68,8 pourcent pour les familles non reconstituées. En revanche, si 23,7 pourcent des parents de familles non reconstituées étaient plutôt satisfaits, la proportion n'était que de 17,3 pourcent chez les familles reconstituées.

Tableau 11 Satisfaction à l'égard du conjoint/partenaire dans les familles reconstituées et non reconstituées au Canada, 1990

Satisfaction	Reconst. (%)	Non reconst. (%)
Très satisfait(e)	76,7	68,8
Plutôt satisfait(e)	17,3*	23,7
Plutôt mécontent(e)	2,4*	5,4*
Très mécontent(e)	3,6*	2,1*
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

CHAPITRE 3 : LES UNIONS LIBRES AU CANADA

Le nombre et la proportion des unions libres au Canada se sont grandement accrus au cours des dix dernières années. Selon Turcotte (1989), 6,4 pourcent de tous les couples âgés de plus de 15 ans vivaient en union libre en 1981, comparativement à 8,3 pourcent en 1986¹⁰. D'après les chiffres récemment publiés du recensement de 1991, les familles vivant en union libre étaient, cette année-là, au nombre de 725 950, ce qui représente 10 pourcent de toutes les familles. Cette forte augmentation de la proportion des unions libres met en relief le besoin de mieux comprendre l'importance et les caractéristiques de ce type d'union. À l'aide des données tirées de l'Enquête sociale générale de 1990, le présent rapport fournit des renseignements sur l'importance et la composition des unions libres et compare les caractéristiques des familles avec couple en union libre avec celles des familles avec couple marié.

3.1 Estimation démographique des unions libres au Canada

D'après les estimations de l'Enquête sociale générale, 1 603 196 Canadiens vivaient en union libre en 1990, soit 7,8 pourcent de toutes les personnes âgées de plus de 15 ans¹¹. Le tableau 12 ne montre que de faibles écarts entre la proportion de la population masculine âgée de plus de 15 ans vivant en union libre et celle de la population féminine correspondante.

Tableau 12 État matrimonial en proportion de la population âgée de plus de 15 ans selon le sexe au Canada, 1990

État matrimonial	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Marié(e)	56,3	54,2	55,2
En union libre	8,0	7,6	7,8
Divorcé(e)	3,0	5,2	4,1
Séparé(e)	2,1	2,6	2,4
Veuf(ve)	2,0	8,5	5,3
Célibataire	28,6	21,9	25,2
Total	100,0	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

Le tableau 13 nous montre la distribution régionale des familles avec couple vivant

¹⁰ Pierre Turcotte, Unions libres : près d'un demi-million en 1986, *Tendances sociales canadiennes*, automne 1988, pp. 35-39.

¹¹ L'ESG donne une estimation de 801 598 familles avec union libre en 1990, laquelle diffère quelque peu du chiffre plus précis de 725 950 familles avec union libre dans le recensement de 1991. Cet écart est surtout dû à la taille plus petite de l'échantillon retenu par l'ESG ainsi qu'à une erreur d'échantillonnage plus importante.

en union libre. C'est au Québec qu'il y a le plus grand nombre d'unions libres (351 341), ce qui représente 43,8 pourcent de toutes les unions libres au Canada. En revanche, c'est dans les provinces de l'Atlantique que ce nombre est le plus bas (41 747), puisqu'il n'est que de 5,2 pourcent de toutes les unions libres au pays.

Tableau 13 Nombre et proportion des unions libres au Canada par région, 1990

Région	Nombre (%)	Proportion (%)
Atlantique	41 747*	5,2
Québec	351 341	43,8
Ontario	201 185	25,1
Prairies	121 106	15,1
C.-B.	86 219*	10,8
Total	801 598	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

La province de Québec enregistre la fréquence la plus élevée d'unions libres avec 13,2 pourcent de la population âgée de plus de 15 ans, comparativement au taux national de 7,8 pourcent. C'est aussi au Québec que l'on retrouve le plus faible taux de mariages avec 50,4 pourcent de la population, par rapport à la moyenne nationale de 55,2 pourcent, ainsi que la plus forte proportion (5,2 pourcent) de personnes qui ont divorcé, comparée au taux national de 4,1 pourcent. On constate que c'est dans la région de l'Atlantique qu'il y a le plus faible taux d'unions libres avec 4,5 pourcent de la population âgée de plus de 15 ans.

Tableau 14 État matrimonial en proportion de la population âgée de plus de 15 ans au Canada par région, 1990

État matrim.	Atlantique (%)	Québec (%)	Ontario (%)	Prairies (%)	C.-B. (%)	Canada (%)
Marié(e)	57,7	50,4	57,7	57,3	53,6	55,2
Union libre	4,5*	13,2	5,3	7,1	7,0*	7,8
Divorcé(e)	2,6*	5,2	3,7	3,7	4,9*	4,1
Séparé(e)	2,2*	2,3*	2,3	2,4*	2,7*	2,4
Veuf(ve)	6,6	4,7	5,3	5,2	5,9	5,3
Célibat.	26,4	24,2	25,7	24,3	25,9	25,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

3.2 Caractéristiques démographiques et économiques des couples vivant en union libre

Dans l'analyse qui suit, on compare les caractéristiques démographiques et économiques de la famille avec couple en union libre et de la famille avec couple marié¹².

Le tableau 15 illustre la distribution en pourcentage des familles avec enfant(s) selon le nombre d'enfants vivant à la maison. Bien qu'il y ait une proportion égale de couples mariés et de couples en union libre avec au moins un enfant à la maison, les couples mariés sont plus susceptibles d'avoir deux enfants ou plus vivant à la maison : 45,9 pourcent des couples mariés ont deux enfants ou plus à la maison, contre 36,7 pourcent chez les couples vivant en union libre.

Tableau 15 Distribution des familles avec enfant(s) selon le nombre d'enfants vivant à la maison, Canada, 1990

Nombre d'enfants vivant à la maison	Familles avec mariage (%)	Familles avec union libre (%)
Aucune	29,6	28,6
Un	24,5	34,7
Deux	30,9	26,0
Trois	11,3	6,5*
Quatre ou plus	3,7	4,2*
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La familles et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

Le tableau 16 montre la distribution des familles avec couple marié et avec couple en union libre selon le revenu total de 1989. Cette année-là, la moitié des familles avec union libre avaient un revenu de 40 000 \$ ou plus, alors que 14 pourcent avaient un revenu inférieur à 20 000 \$. Il n'y a pas de différence notable dans le revenu total des familles avec union maritale et avec union libre.

Tableau 16 Revenu du ménage selon les unions maritales et libres au Canada, 1989

Revenu du ménage	Union maritale (%)	Union libre (%)
< 10 000 \$	2,0	2,3*
10 000 \$ - 19 999 \$	12,0	11,7
20 000 \$ - 39 999 \$	30,0	34,8
40 000 \$ et +	56,0	51,2

¹² Les unions libres deviennent une solution de remplacement de plus en plus populaire aux unions maritales. Turcotte (1988) indique que l'augmentation du nombre d'unions libres entre 1981 et 1986 a compensé le déclin des unions maritales, ce qui n'a entraîné qu'une baisse minime de la proportion de toutes les unions.

Total	100,0	100,0
-------	-------	-------

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

On remarque d'importantes différences entre les sources de revenu des familles avec couple marié et avec couple en union libre. On a demandé aux répondants d'indiquer s'ils recevaient ou non des revenus provenant de salaires, de transferts gouvernementaux, de placements ou d'autres sources. Les répondants avaient la possibilité d'indiquer plus d'une source. Sur dix unions libres, neuf ont reçu des revenus provenant de salaires, contre sept familles sur dix chez les couples mariés. En revanche, les couples mariés étaient plus susceptibles que les couples en union libre d'avoir reçu un revenu provenant de transferts gouvernementaux (57,8 pourcent et 39,4 pourcent respectivement). Les couples mariés avaient également plus de chances d'avoir reçu un revenu de placements (37,8 pourcent) que les couples en union libre (17,5 pourcent).

Tableau 17 Sources de revenu des familles avec couple marié et avec union libre, Canada, 1989

Source de revenu	Familles avec couples mariés (%)	Familles avec union libre (%)
Salaires	71,4	89,3
Transferts gouvernementaux	57,8	39,4
Placements	37,8	17,5
Autres	2,9	8,4*
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

L'ESG a mesuré la principale activité du répondant et du conjoint du répondant au cours des 12 mois qui ont précédé la tenue de l'enquête. Le tableau 18 indique la proportion des conjoints de fait dont la principale activité consiste à occuper un emploi (ce qu'on définit comme occuper un emploi ou gérer une entreprise). Au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête, les conjoints de fait étaient plus susceptibles que les couples mariés de citer l'emploi comme étant leur principale activité.

Tableau 18 Situation d'activité des couples mariés et en union libre au Canada, 1989-1990

Employé(e)	Mariés (%)	en union libre (%)
Conjoint un	60,8	79,2
Conjoint deux	63,0	78,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

Selon le tableau 19, il n'y a presque pas de différence entre le niveau d'étude des personnes mariées et celui des personnes vivant en union libre. Les conjoints de fait sont

légèrement plus nombreux que les couples mariés à avoir atteint un niveau de scolarité postsecondaire (respectivement 23,7 pourcent et 17,9 pourcent).

Tableau 19 Niveau d'études des personnes mariées et vivant en union libre au Canada, 1990

Employé(e)	Couples mariés (%)	Couples en union libre (%)
Niveau élémentaire seulement	9,8	3,0*
Secondaire non terminé	21,2	23,4
Diplôme du secondaire	15,7	15,4
Postsecondaire non terminé	17,9	23,7
Diplôme du postsecondaire	35,4	34,5
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

Il y a disparité entre les personnes mariées et les couples en union libre selon leur appartenance religieuse. Les personnes vivant en union libre sont plus nombreuses à être de confession catholique (56,4 pourcent) que les couples mariés (44,8 pourcent). Il y a par contre bien plus de protestants chez les personnes mariées (42,8 pourcent) que chez les conjoints de fait (22,6 pourcent).

Tableau 20 Appartenance religieuse des personnes mariées et vivant en union libre au Canada, 1990

Religion	Personnes mariées (%)	Personnes en union libre (%)
Catholique	47,8	40,3
Protestante	29,2	48,7
Juive	29,7	20,4
Autre	5,9	2,8*
Aucune	11,0	20,5
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

L'Enquête sociale générale se penchait également sur l'origine ethnique. Le tableau 10 montre que l'origine britannique a été déclarée par une proportion plus élevée de personnes mariées (47,8 pourcent) que de personnes vivant en union libre (40,3 pourcent). Les conjoints de fait ont été proportionnellement beaucoup plus nombreux (48,7 pourcent) que les personnes mariées (29,2 pourcent) à déclarer une origine française.

Tableau 21 Origine ethnique des personnes mariées et vivant en union libre au Canada, 1990

Origine ethnique	Personnes mariées (%)	Personnes en union libre (%)
Britannique	47,8	40,3
Française	29,2	48,7
Européenne	29,7	20,4
Non européenne	5,9	2,8*
Nord-américaine	11,0	20,5
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

(Les parents peuvent avoir plus d'une origine ethnique)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

La langue la plus souvent parlée à la maison tend à différer selon qu'il s'agit de personnes mariées ou de conjoints de fait. Selon le tableau 22, la langue anglaise est parlée le plus souvent par 68,4 pourcent des couples mariés et 55,9 pourcent des personnes vivant en union libre. Par contre, la langue française est parlée le plus souvent par 40,7 pourcent des partenaires d'unions libres et seulement 21,7 pourcent des couples mariés.

Tableau 22 Langue la plus souvent parlée à la maison chez les personnes mariées et en union libre au Canada, 1990

Langue	Personnes mariées (%)	Personnes en union libre (%)
Anglais	68,4	55,9
Français	21,7	40,7
Autre	6,1	1,1
Anglais et français	0,8*	1,1*
Anglais et autre	2,8	0,7
Français et autre	0,2*	0,5*
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

La satisfaction à l'égard du conjoint ou partenaire ne diffère pas beaucoup selon qu'il s'agit d'une union maritale ou libre. Tel qu'illustré au tableau 23, 79 pourcent des couples mariés se disent très satisfaits de leur conjoint ou partenaire, comparativement à 72,7 pourcent des conjoints de fait. En revanche, 23,5 pourcent des couples en union libre se sont dits plutôt satisfaits de leur conjoint ou partenaire, alors qu'ils étaient 17,6 pourcent chez les couples mariés.

Tableau 23 Satisfaction à l'égard du conjoint ou partenaire chez les couples mariés et en union libre au Canada, 1990

Satisfaction	Couples mariés (%)	Couples en union libre (%)
Très satisfait(e)	79,0	72,7
Plutôt satisfait(e)	17,6	23,5
Plutôt mécontent(e)	2,5	2,5
Très mécontent(e)	0,9*	1,3*
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

Un écart notable existe entre les moyennes d'âge des personnes mariées et des partenaires d'une union libre. Alors que la moyenne d'âge des personnes mariées au moment de l'enquête était de 46,3 ans, celle des conjoints de fait n'était que de 33,3 ans.

La moyenne d'âge, au début de la relation du couple, diffère également entre les unions maritales et les union libres. Pour ceux et celles qui étaient mariés au moment de l'enquête, la moyenne d'âge à laquelle ils avaient commencé à vivre ensemble était de 28,1 ans (quant aux personnes qui ne vivaient pas en union libre avant le mariage) et de 21,5 ans (pour ce qui est des personnes qui vivaient en union libre avant le mariage). Quant à ceux qui vivaient en union libre au moment de l'enquête, leur moyenne d'âge au début de leur relation était de 29,2 ans.

Tableau 24 Différences d'âge entre les partenaires des union maritales et libres au Canada, 1990

Différence en années	Couples mariés (%)	Couples en union libre (%)
Moins de un	21,8	15,5
Un	17,3	17,2
Deux	15,2	15,0
Trois	12,0	10,6*
Quatre	8,0	8,8*
Cinq	6,6	5,0*
Six à dix	12,5	15,7
Dix ou plus	6,6	12,2*
Total	100,0	100,0

(Source : Enquête sociale générale de 1990 - Cycle 5 : La famille et les amis)

* En raison de la taille de l'échantillon, cette estimation est moins sûre.

La différence d'âge entre partenaires est légèrement plus grande au sein des unions libres. Alors que 21,8 pourcent des couples mariés ont une différence d'âge de moins d'un

an, cette proportion tombe à 15,5 pourcent pour les couples vivant en union libre. En revanche, 12,2 pourcent des conjoints de fait avaient une différence d'âge de dix ans ou plus, ce qui n'était le cas que de 6,6 pourcent des couples mariés.

Au chapitre des intentions de fécondité, il existe un certain écart entre les couples de fait avec enfant(s) et les couples mariés avec enfant(s), alors que 74,1 pourcent des personnes vivant en union libre ont manifesté l'intention d'avoir un autre enfant, comparativement à 58,3 pourcent des personnes mariées.

Les familles reconstituées sont plus fréquentes chez les unions libres. Les relations enfant-beau-père ou belle-mère se rencontrent beaucoup plus souvent chez les couples vivant en union libre (18,3 pourcent) que chez les couples mariés (3 pourcent).

CHAPITRE 4 : FAMILLES MONOPARENTALES ISSUES D'UNE DISSOLUTION DU MARIAGE

Entre 1966 et 1990, le taux de divorce est passé de 200 à plus de 1 200 par proportion de 100 000 femmes mariées¹³. Entre autres conséquences de cette augmentation du taux de divorce, mentionnons le fait que la dissolution du mariage est devenue la principale voie menant à la situation de parent seul. Alors que pendant les années 50 et 60 la majorité des familles monoparentales résultaient du veuvage, en 1991, 57 pourcent des femmes chefs de famille monoparentale et 71 pourcent des hommes chefs de famille monoparentale étaient divorcés ou séparés¹⁴.

Bien que des études menées aux États-Unis indiquent que le divorce entraîne une diminution pouvant aller jusqu'à 73 pourcent du niveau de vie des familles monoparentales menées par une femme, il n'existe que peu de données sûres et approfondies sur la situation économique des familles canadiennes avant et après la dissolution du mariage¹⁵. Dans la présente section, nous commençons par combler cette lacune en fournissant un profil économique détaillé des familles monoparentales issues d'un divorce ou d'une séparation. Dans notre analyse, nous commençons par fournir une estimation du nombre de familles monoparentales au Canada et de familles monoparentales qui vivent en cellules familiales indépendantes (c'est-à-dire les familles qui ne sont pas composées d'autres personnes que le parent et le ou les enfants). Nous nous attardons ensuite sur les familles monoparentales issues d'un divorce ou d'une séparation en examinant les niveaux et les sources du revenu familial en fonction de plusieurs caractéristiques démographiques clés comme le sexe, l'âge, le niveau d'études et la situation d'activité du parent. En dernier lieu, nous effectuons une comparaison de la situation économique des femmes chefs d'une famille monoparentale issue d'un divorce ou d'une séparation et les femmes faisant partie de familles biparentales avec enfant(s). Si l'on procède à un étalonnage de l'âge et de la scolarité, la comparaison du revenu familial des familles mono- et biparentale donne une idée des répercussions économiques de la dissolution du mariage¹⁶. Tous les tableaux auxquels on fait référence dans le texte se trouvent en annexe.

4.1 Estimation de la population des familles monoparentales

En 1991, il y avait 954 700 familles monoparentales¹⁷, soit 20 pourcent de toutes les familles avec enfant(s). La grande majorité des familles monoparentales (82 pourcent) sont à la charge d'une mère, alors que 18 pourcent sont sous la responsabilité d'un père (tableau A-1). Plus de la moitié des familles monoparentales (59 pourcent) ne comptent qu'un seul enfant qui ne s'est jamais marié, tandis que 30 pourcent en comptent deux.

À l'aide des données de l'Enquête sur les finances des consommateurs, il est possible

¹³ Statistique Canada, N° 82-003-17 au catalogue.

¹⁴ Statistique Canada, N° 89-522E au catalogue, pp. 9-10.

¹⁵ Margrit Eichler, *Families in Canada Today: Recent Changes and Their Policy Consequences*, Toronto, Gage, 2^e édition, 1988, p. 249.

¹⁶ Étant donné le peu d'informations qui existent sur les effets avant et après de la dissolution du mariage, cette technique qui consiste à utiliser des données transversales étalonnées constitue la meilleure méthode de calcul par approximation dont nous disposons.

¹⁷

de déterminer le nombre de familles monoparentales qui vivent en tant que cellules familiales indépendantes, autrement dit les parents seuls et leur(s) enfant(s) jamais marié(s) vivant dans un ménage qui ne compte aucun autre parent. Ces cellules familiales indépendantes sont des plus utiles dans les études portant sur les budgets et visant les modèles de dépenses et d'obtention de revenu de la famille, car elles fournissent des renseignements sur les personnes qui constituent une unité simple de dépenses. En 1991, il y avait 736 000 familles monoparentales avec enfant(s) jamais marié(s) vivant comme des cellules familiales indépendantes, soit approximativement 77 pourcent de toutes les familles monoparentales¹⁸.

Parmi 736 000 familles monoparentales indépendantes, 16 pourcent sont sous la responsabilité d'un homme et 84 pourcent, d'une femme. La composition des mères seules selon l'âge montre qu'elles ont tendance à être plus jeunes que les pères seuls -- 10 pourcent seulement des pères uniques ont moins de 35 ans, comparativement à 34 pourcent chez les mères (tableau A-2).

4.2 Famille monoparentale issue d'une séparation ou d'un divorce

Nous présentons, dans cette section, un profil économique des quelque 338 000 familles monoparentales issues d'une dissolution du mariage¹⁹. Le tableau A-3 illustre la distribution des parents seuls divorcés ou séparés selon l'âge et le sexe. Parmi les 338 000 familles monoparentales issues d'une dissolution du mariage²⁰, 14 pourcent sont sous la responsabilité d'un père seul et 90 pourcent, d'une mère seule. Les mères divorcées ou séparées tendent à être plus jeunes que les pères seuls. Alors que 16 pourcent des pères seuls sont âgés de 35 ans ou moins, 39 pourcent des mères seules appartiennent à ce groupe d'âges.

En 1990, le revenu moyen par ménage²¹ avant impôt des familles monoparentales issues d'une dissolution du mariage était en moyenne de 26 300 \$. Près de la moitié de ces familles avaient un revenu de moins de 20 000 \$ (tableau A-4).

Le revenu moyen par famille varie entre un maximum de 27 590 \$ en Ontario à un minimum de 19 677 pourcent à Terre-Neuve (figure 2). Même en Ontario cependant, 44 pourcent des parents seuls divorcés ont un revenu familial total de moins de 20 000 \$.

Le revenu total des familles menées par un père divorcé diffère sensiblement de

¹⁸ Le reste de cette analyse est consacrée aux familles monoparentales indépendantes, ou à ce que Statistique Canada désigne par familles économiques monoparentales.

¹⁹ Dans l'Enquête sur les finances des consommateurs, il y a trois catégories d'état matrimonial : jamais marié(e) ; marié(e) et autre. Dans la mesure où la catégorie autre comprend aussi bien les divorcés/séparés que les veufs(ves), il n'existe pas de méthode directe d'isolement des parents seuls qui sont divorcés par rapport à ceux qui sont veufs(ves). Cependant, notre analyse, qui s'appuie sur les données de l'Enquête sociale générale de 1990 de Statistique Canada, indique que 96 % des parents seuls de moins de 45 ans doivent leur état de chef de famille monoparentale à un divorce ou une séparation. Pour fournir des estimations économiques s'appliquant le plus possible aux parents seuls à la suite d'un divorce ou d'une séparation, l'analyse est limitée aux parents seuls qui n'entrent pas dans la catégorie jamais marié(e) et qui ont 45 ans ou moins. Nous estimons que cet échantillon est raisonnablement représentatif de la population des parents seuls de 45 ans et moins devenus parents seuls par dissolution du mariage.

²⁰ Le chef de famille étant âgé de 45 ans ou moins.

²¹ L'Enquête sur les finances des consommateurs de 1991 rend compte du revenu obtenu pendant l'année 1990. Tous les revenus sont indiqués en dollars de 1990.

celui des familles à la charge d'une mère divorcée (tableau 5). Environ un quart des pères divorcés ont un revenu familial de moins de 20 000 \$, alors que ce niveau s'applique à près de la moitié des mères divorcées. En 1990, le revenu familial moyen des pères seuls divorcés était de 36 700 \$, contre 24 600 \$ pour les mères seules divorcées.

Il existe un lien étroit entre l'âge du parent et le niveau du revenu familial. Le revenu moyen par famille des parents seuls divorcés âgés de 40 à 45 ans est environ deux fois plus élevé que celui des parents seuls divorcés de moins de 30 ans (32 800 \$ et 15 700 \$ respectivement).

Figure 2 **Revenu familial moyen avant impôt de 1990, familles monoparentales issues d'une dissolution de mariage, Canada et provinces**

(Cette figure n'est pas disponible présentement)

Parent âgé de 45 ans ou moins.

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Les parents seuls divorcés ou séparés qui ont de jeunes enfants de moins de sept ans ont un revenu familial moyen beaucoup moins élevé que celui des parents seuls sans enfants de cet âge. Le revenu familial moyen des parents seuls sans enfant de moins de sept ans est de 29 200 \$, alors que celui des parents seuls avec un enfant de moins de sept ans est de 21 500 \$ et celui des parents seuls avec deux enfants ou plus de moins de sept ans est de 17 200 \$. La figure 3 présente la distribution cumulative de ces familles monoparentales selon le niveau du revenu familial. Le tableau montre que près de la moitié des parents seuls divorcés avec deux enfants ou plus de moins de 7 ans ont un revenu familial de moins de 15 000 \$ et que les trois quarts un revenu de moins de 20 000 \$.

Figure 3 **Parents seuls divorcés : distribution cumulative selon le revenu familial de 1990**

(Cette figure n'est pas disponible présentement)

Parent âgé de 45 ans ou moins

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Près d'un tiers des parents seuls divorcés ou séparés ont un niveau d'études inférieur au niveau secondaire. Pour ce groupe, le revenu moyen par famille est de 19 600 \$, soit beaucoup moins que le revenu familial moyen des parents ayant un niveau d'études secondaire (25 200 \$) et de ceux et celles qui ont terminé des études de niveau postsecondaire (33 200 \$). Les deux tiers des parents seuls divorcés ayant un niveau d'études inférieur au niveau secondaire ont un revenu inférieur à 20 000 \$ (tableau A-6).

En 1990, un parent seul divorcé sur cinq n'a pas eu de travail rémunéré alors que 46 pourcent ont occupé un emploi à temps plein toute l'année²². L'emploi stable à temps plein et en année complète est manifestement relié au niveau du revenu, puisque l'on constate que les parents seuls divorcés employés à temps plein et toute l'année ont un revenu

²² Les personnes ayant un emploi à temps plein et toute l'année sont définies comme ceux et celles qui ont travaillé, en moyenne, 30 heures ou plus par semaine pendant au moins 49 semaines de l'année (ce nombre de semaines comprend les semaines pendant lesquelles la personne était temporairement absente du travail en raison de facteurs comme la maladie ou les congés).

familial moyen de 36 600 \$ comparativement à 13 900 \$ pour les parents qui n'ont pas travaillé du tout pendant l'année. Près de 90 pourcent des parents appartenant à ce dernier groupe ont eu un revenu familial de moins de 20 000 \$ en 1990 (tableau A-7).

4.3 Sources de revenu : familles monoparentales issues d'un divorce ou d'une séparation

Le tableau A-8 présente la distribution des familles monoparentales issues d'un divorce ou d'une séparation selon la proportion du revenu familial total provenant d'une rémunération, de tous les transferts gouvernementaux et de l'aide sociale. En 1990, une famille monoparentale issue d'un divorce sur quatre tirait moins de 20 pourcent de son revenu familial total d'une rémunération alors que la rémunération était à l'origine de moins de la moitié du revenu familial de 36 pourcent de ces familles. Il reste qu'une proportion non négligeable (43 pourcent) de familles monoparentales issues d'un divorce ou d'une séparation ont un revenu familial provenant principalement (à 80 pourcent) d'une rémunération.

En 1991, moins de 20 pourcent du revenu de la majorité (53 pourcent) des familles monoparentales issues d'un divorce ou d'une séparation provenait de transferts gouvernementaux, alors qu'une minorité non négligeable (17 pourcent) de ces familles voyaient 90 pourcent ou plus de leur revenu de 1991 provenir de paiements de transferts gouvernementaux (tableau A-8).

Au moins 10 pourcent du revenu familial total de quelque 90 500 parents seuls divorcés provenait de l'aide sociale. Environ 19 pourcent des parents seuls divorcés de moins de 45 ans ont reçu la moitié ou plus de leur revenu familial de l'aide sociale.

Le tableau A-9 présente une ventilation provinciale des sources du revenu familial des parents seuls divorcés ou séparés. C'est à Terre-Neuve que les familles monoparentales sont les moins susceptibles de tirer la majeure partie de leur revenu d'une rémunération. En 1991, 62 pourcent des parents seuls divorcés ou séparés de Terre-Neuve obtenaient moins de la moitié de leur revenu total familial d'une rémunération, ce qui contraste fortement avec la Colombie-Britannique où 30 pourcent des parents seuls divorcés ont tiré moins de la moitié du revenu familial d'une rémunération. On en déduit bien sûr qu'au chapitre de la principale source du revenu familial, les parents seuls de Terre-Neuve sont beaucoup plus dépendants des transferts gouvernementaux. En 1991, 55 pourcent des parents seuls divorcés ont obtenu la moitié ou plus de leur revenu des transferts gouvernementaux. C'est dans les provinces de l'Atlantique que les familles monoparentales sont les plus susceptibles de voir 50 pourcent ou plus de leur revenu provenir de transferts gouvernementaux.

Le tableau A-10 présente une ventilation du revenu familial moyen, de la rémunération, des transferts gouvernementaux et des prestations d'aide sociale de plusieurs sous-groupes de familles monoparentales issues d'un divorce ou d'une séparation. En 1990, la rémunération moyenne de toutes les familles monoparentales issues d'un divorce ou d'une séparation était d'environ 19 000 \$. Cependant, le montant moyen de cette rémunération varie considérablement d'une province à l'autre. À Terre-Neuve, la rémunération moyenne par famille est à un plancher provincial de 11 000 \$, tandis que la rémunération moyenne en Ontario atteint 20 200 \$.

La rémunération familiale moyenne des hommes divorcés chefs de famille monoparentale est beaucoup plus élevée que celle des femmes divorcées chefs de famille monoparentale (respectivement 31 400 \$ et 16 900 \$).

En 1990, la mère séparée ou divorcée de moins de 30 ans chef de famille monoparentale a eu une rémunération moyenne de 6 500 \$, comparativement à 24 000 \$ pour sa pendante âgée de 40 à 45 ans.

La rémunération moyenne d'une famille monoparentale est fortement liée à la présence d'un enfant de moins de sept ans. Les familles monoparentales sans enfant de moins de sept ans ont une rémunération moyenne de 22 600 \$, contre à 13 500 \$ pour les familles avec un enfant de moins de sept ans et 6 300 \$ pour les familles avec deux enfants ou plus âgés de moins de sept ans. Ces chiffres rendent compte en partie de l'incapacité des parents seuls qui ont de jeunes enfants d'entrer sur le marché du travail à temps plein en l'absence de formules abordables au chapitre de la garde d'enfants.

La figure 4 illustre la proportion des parents seuls séparés ou divorcés qui ont tiré moins de la moitié de leur revenu familial total de 1990 (de toutes sources) de la rémunération familiale. Si pour plus d'un tiers de tous les parents divorcés, moins de 50 pourcent du revenu familial provient d'une rémunération, ces proportions varient grandement selon le sexe, l'âge et le niveau d'études du parent. Seuls 20 pourcent des pères seuls divorcés tirent moins de la moitié de leur revenu total d'une rémunération, comparativement à 38 pourcent des mères seules divorcées. La rémunération familiale est à l'origine de moins de la moitié du revenu total familial chez les deux tiers des personnes divorcées et une forte majorité de parents seuls ayant un niveau d'études inférieur au niveau secondaire.

Figure 4 Proportion des parents seuls divorcés dont moins de la moitié du revenu familial de 1990 provient d'une rémunération selon des sous-groupes sélectionnés, Canada

(Cette figure n'est pas disponible présentement)

Parent âgé de 45 ans ou moins

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

4.4 Comparaison du revenu des familles monoparentales avec le revenu des familles biparentales

Dans cette section, on procède à une comparaison de la situation économique des femmes de 45 ans ou moins chefs d'une famille monoparentale issue d'un divorce ou d'une séparation avec celle des femmes mariées de 45 ans et moins faisant partie d'une famille biparentale²³. L'objet de cette analyse est d'offrir une comparaison économique en coupe des femmes qui ont vécu une dissolution maritale et qui, par conséquent, sont maintenant des parents seuls avec les femmes qui vivent actuellement dans une relation maritale

²³ On se limite dans cette dernière catégorie à une relation mari-femme ou une union libre avec enfant(s) jamais marié(s).

intacte . Si l'on ne peut interpréter rigoureusement cette analyse comme un examen avant et après des effets économiques de la dissolution du mariage, elle n'en fournit pas moins des renseignements importants sur les différences économiques entre les femmes et leurs enfants vivant en famille, selon qu'elles ont ou non un conjoint masculin.

Le tableau A-11 présente une distribution des femmes chefs de famille monoparentale issue d'un divorce ou d'une séparation et des femmes de famille biparentale selon le niveau du revenu familial total de 1990²⁴. Bien que près de la moitié des femmes chefs de famille monoparentale aient un revenu familial inférieur à 20 000 \$, ce n'est le cas que de 6 pourcent seulement des femmes de famille biparentale. S'il n'est pas surprenant de voir la contribution du revenu du conjoint masculin engendrer un tel contraste, les différences entre les deux types de famille n'en sont pas moins frappantes.

Au chapitre du niveau d'études du parent féminin, le tableau A-12 montre que 72 pourcent des mères seules ayant un niveau d'études inférieur au secondaire ont un revenu familial de moins de 20 000 \$, comparativement à 11 pourcent pour les mères de famille biparentale ayant un niveau d'études inférieur au secondaire. Si un faible niveau d'étude chez la femme chef de famille monoparentale entraîne presque invariablement un faible revenu familial, cela est moins vrai chez la femme dont le niveau de scolarité est le même, mais qui fait partie d'une famille biparentale. Toute aussi éclairante est la comparaison des femmes des deux types de famille avec un niveau d'études postsecondaire : 30 pourcent des mères seules ayant un niveau d'études postsecondaire ont un revenu familial inférieur à 20 000 \$, alors que cette proportion n'est que de 4 pourcent chez les mères de famille biparentale ayant un même niveau scolaire.

Pour ce qui est de l'âge du parent féminin, la figure 5 montre que 82 pourcent des mères seules âgées de moins de 30 ans ont obtenu en 1990 un revenu familial inférieur à 20 000 \$, comparativement à 11 pourcent des mères de moins de 30 ans vivant dans une famille biparentale. Si la proportion des mères seules appartenant au groupe d'âge supérieur (40-45 ans) à avoir reçu un revenu familial de moins de 20 000 \$ est beaucoup moins élevée, elle reste très importante si on la compare à celle des femmes faisant partie d'une famille biparentale. Un tiers des mères seules âgées de 40 à 45 ans ont un revenu familial inférieur à 20 000 \$, comparativement à 4 pourcent à peine des mères du même âge vivant dans une famille biparentale.

Le tableau A-13 décrit le revenu familial moyen de 1990 des mères seules divorcées et des mères mariées, selon l'âge et la scolarité. Chez les femmes de tous les groupes d'âge et dans les deux situations de famille, il existe un lien clair entre le niveau d'études et le revenu familial moyen, car les femmes dont le niveau d'études est plus élevé ont un revenu moyen par famille plus élevé. Néanmoins, il existe d'importants écarts dans le revenu moyen familial. En 1990, les mères divorcées de moins de 30 ans ayant un niveau d'études postsecondaire ont eu un revenu familial moyen de 18 100 \$, alors que chez les femmes du même niveau d'études et vivant dans une famille biparentale, ce montant a été de 47 500 \$.

Figure 5 Proportion des familles dont le revenu familial de 1990 a été inférieur à 20 000 \$, mères seules divorcées et familles biparentales, Canada

²⁴ Le revenu familial représente le revenu de tous les membres de la famille provenant de toutes sources.

(Cette figure n'est pas disponible présentement)

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Le tableau A-14 illustre le revenu familial moyen, la rémunération, les paiements de transferts gouvernementaux et les prestations d'aide sociale des mères divorcées de 45 ans ou moins et des mères mariées de 45 ans ou moins faisant partie d'une famille biparentale. Pour la femme mariée de famille biparentale, le revenu familial moyen est de 56 200 \$, contre 24 600 \$ pour la mère divorcée ou séparée et chef de famille monoparentale. Les différences économiques entre les mères divorcées et les mères mariées sont encore plus flagrantes lorsque l'on pointe la faible rémunération familiale du premier groupe et sa dépendance plus élevée à l'égard des transferts gouvernementaux, y compris de l'aide sociale. Par exemple, chez les femmes de 30 ans et moins, le revenu familial moyen de 1990 des mères divorcées a été de 15 600 \$, comparativement à 43 000 \$ pour les mères mariées. La majeure partie de cette différence dans le revenu familial total est attribuable à l'écart enregistré entre les rémunérations familiales. En 1990, les mères divorcées de moins de 30 ans avaient une rémunération familiale moyenne de 6 500 \$, comparativement à une rémunération de 37 700 \$ pour les femmes du même âge faisant partie d'une famille biparentale.

Alors que 40 pourcent des mères divorcées ont tiré moins de la moitié de leur revenu familial de 1990 d'une rémunération, seulement 6 pourcent des mères mariées se sont trouvées dans la même situation (tableau A-15). Bien que 20 pourcent des mères divorcées aient compté sur l'aide sociale pour obtenir la moitié ou plus de leur revenu familial de 1990, ça n'a été le cas que de 1 pourcent des femmes mariées faisant partie d'une famille biparentale.

Le tableau A-16 compare la situation d'activité en 1990 des mères divorcées et des mères mariées. De façon générale, l'activité des femmes appartenant aux deux types de familles est relativement semblable sur le marché du travail. Environ 40 pourcent des femmes ont été employées à temps plein et en année complète, tandis qu'un cinquième environ n'ont pas du tout travaillé contre rémunération pendant l'année.

La figure 6 présente, selon l'âge, la proportion des mères divorcées et des mères mariées qui ont eu un emploi à temps plein et en année complète en 1990. Chez les mères de moins de 30 ans, seul 14 pourcent des mères divorcées ont eu un emploi à temps plein toute l'année, comparativement à 30 pourcent des mères mariées. Il est intéressant de noter que les mères divorcées du groupe d'âges supérieur (c.-à-d. 40-45 ans) ont été plus susceptibles que les femmes mariées de famille biparentale d'avoir un emploi à temps plein et en année complète.

Figure 6 **Proportion des mères divorcées et des mères mariées qui ont travaillé à temps plein et en année complète en 1990, selon l'âge, Canada**

(Cette figure n'est pas disponible présentement)

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

CHAPITRE 5 : LES DÉPENSES DE GARDE D'ENFANTS DES FAMILLES AU CANADA

Le présent rapport présente des données sur les frais de garde d'enfants engagés par les familles au Canada. Ces données sont tirées de la National Child Care Survey de 1988. Il s'agit d'une enquête effectuée auprès de 24 155 familles ayant au moins un enfant âgé de moins de 13 ans. Cette enquête de 1988 constitue la meilleure source de données représentatives à l'échelle nationale en ce qu'elle renferme les renseignements les plus détaillés dont on dispose sur le coût et les types de la garde d'enfants.

5.1 Dépenses annuelles de garde d'enfants des familles

On a demandé aux répondants de la NCCS²⁵ d'indiquer le montant total de leurs dépenses familiales engagées en 1987 pour les types de garde d'enfants qui leur ont permis d'occuper un emploi rémunéré. Ainsi, le tableau 1 présente une distribution des familles ayant au moins un enfant de moins de 13 ans selon le montant dépensé en service de garde en 1987²⁶, et ce, en fonction du nombre de semaines au cours desquelles le répondant a travaillé pendant l'année. Même chez les familles dont les répondants travaillaient la majeure partie de l'année, une forte proportion d'entre eux ont déclaré n'avoir engagé aucun frais de garde d'enfants pour être en mesure de travailler. Par exemple, des familles dont le répondant a travaillé 40 semaines ou plus pendant l'année, 44 pourcent n'ont signalé aucune dépense de garde d'enfants durant l'année. Cela est dû à la fois au fait que les familles avec enfant(s) d'âge scolaire sont susceptibles de ne pas avoir besoin de faire garder leur(s) enfant(s) et au fait que des services non payants de garde d'enfants sont souvent offerts par des membres de la famille soit à l'intérieur soit à l'extérieur du ménage. Il reste qu'environ un quart des familles dont le répondant a travaillé 40 semaines ou plus ont signalé des frais de garde d'enfants de moins de 2 000 \$, tandis qu'un répondant sur dix a rapporté des dépenses de 4 000 \$ ou plus pour les services de garde.

Tableau 25 Distribution en pourcentage des familles avec enfant(s) de moins de 13 ans selon les frais de garde d'enfants engagés en 1987, Canada

Frais de garde d'enfants	Nombre de semaines travaillées par le répondant* en 1987			
	0-3 (%)	4-19 (%)	20-39 (%)	40 ou plus (%)
0 \$	87,7	62,4	56,6	44,2
1-999	8,4	21,0	17,6	17,1
1 000 - 1 999	1,8	7,9	9,6	10,5

²⁵ Dans le cadre de l'enquête, c'est au parent qui était le plus responsable de prendre les arrangements nécessaires à la garde du ou des enfants qu'on s'est adressé. Dans les cas où les deux parents s'occupaient conjointement des arrangements touchant la garde d'enfants, c'est la mère qu'on a interviewé. Quatre-vingt-quinze pour cent des répondants étaient des mères.

²⁶ Tous les montants des dépenses et revenus sont indiqués en dollars de 1987. Selon l'indice des prix à la consommation, il faudrait gonfler ces chiffres de 23 % pour obtenir des dollars de 1993.

2 000 - 2 999	,9	4,2	7,2	9,7
3 000 - 3 999	,8	2,4	3,9	7,4
4 000 - 4 999	,2	1,5	2,1	4,8
5 000 ou plus	,2	,7	3,1	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* Voir la note 25.

Source : National Child Care Survey de 1988.

Le tableau 26 présente une comparaison par province des frais de garde d'enfants engagés par les familles avec enfant(s) de moins de 13 ans. Ne sont prises en compte dans ce tableau que les familles dont le parent interviewé a travaillé au moins 40 semaines au cours de l'année. C'est en Ontario et au Québec que l'on enregistre la plus forte proportion (13 pourcent) de familles signalant des dépenses de garde d'enfants, pour toute l'année, de 4 000 \$ ou plus. Dans toutes les provinces, la moitié ou plus des parents interviewés avec enfant(s) de moins de 13 ans ont déclaré au moins quelques dépenses en garde d'enfants qui leur ont permis de travailler.

Les tableaux 27 et 28 présentent les distributions respectives en pourcentage des familles mono- et biparentales avec enfant(s) de moins de 13 ans selon le montant total de leurs dépenses familiales de garde d'enfants engagées en 1987. Il ressort que le parent d'une famille monoparentale n'est que légèrement plus susceptible que le parent d'une famille biparentale d'engager des dépenses de garde d'enfants au cours de l'année pour pouvoir occuper un emploi rémunéré. Parmi les parents interviewés qui ont travaillé au moins 40 semaines en 1987, 62 pourcent des parents seuls ont déclaré avoir payé des services de garde d'enfants afin de pouvoir occuper un emploi rémunéré, contre 55 pourcent chez les familles biparentales. Environ 6 pourcent des familles tant mono- que biparentales dont le parent interviewé a travaillé au moins 40 semaines ont dépensé 5 000 \$ ou plus en garde d'enfants en 1987.

Tableau 26 Distribution en pourcentage et par province des familles avec enfant(s) de moins de 13 ans selon les frais de garde d'enfants engagés en 1987

Province	Somme dépensée en garde d'enfants en 1987				Total
	0 \$	1-1,999 \$	2,000-3,999 \$	4,000 \$ ou plus	
Terre-Neuve	46%	24	22	8	100%
I.-P.-É.	51%	26	16	7	100%
Nouvelle-Écosse	41%	29	20	10	100%
Nouveau-Brunswick	38%	32	24	6	100%
Québec	39%	27	21	13	100%
Ontario	46%	26	16	13	100%
Manitoba	48%	36	11	6	100%
Saskatchewan	50%	31	14	6	100%
Alberta	47%	31	16	6	100%
C.-B.	46%	28	15	7	100%

* Familles dont les répondants (c'est-à-dire le parent responsable de prendre les arrangements nécessaires à la garde du ou des enfants) ont travaillé 40 semaines ou plus au cours de l'année. Voir note 25.
Source : National Child Care Survey de 1988.

Tableau 27 Distribution en pourcentage des familles biparentales avec enfant(s) de moins de 13 ans selon les dépenses familiales de garde d'enfants engagées en 1987, Canada

Frais de garde d'enfants	Nombre de semaines travaillées par le parent en 1987			
	0-3 (%)	4-19 (%)	20-39 (%)	40 ou plus (%)
0 \$	89,1	63,6	57,0	45,3
1-999	7,3	20,5	16,7	16,6
1 000 - 1 999	1,7	7,7	9,6	10,0
2 000 - 2 999	,8	3,7	7,4	9,4
3 000 - 3 999	,7	2,3	4,1	7,3
4 000 - 4 999	,2	1,5	2,1	5,0
5 000 ou plus	,2	,8	3,1	6,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : National Child Care Survey de 1988.

Tableau 28 Distribution en pourcentage des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 13 ans selon les dépenses familiales de garde d'enfants engagées en 1987, Canada

Frais de garde	Nombre de semaines travaillées par le parent en 1987			
	0-3	4-19	20-39	40 ou plus
0 \$	80,7	54,1	53,9	37,7
1-999	13,6	24,5	24,0	19,8
1 000 - 1 999	2,3	9,5	10,1	13,5
2 000 - 2 999	1,6	7,1	5,3	11,2
3 000 - 3 999	1,8	3,4	2,1	8,2
4 000 - 4 999	,0	1,4	1,8	4,0
5 000 ou plus	,1	,1	2,8	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : National Child Care Survey de 1988.

En s'intéressant tout particulièrement aux familles dont les parents interrogés ont travaillé au moins 40 semaines en 1987, le tableau 29 compare les frais de garde d'enfants selon la taille de la famille. Un peu moins de la moitié (48 pourcent) des familles ayant un seul enfant âgé de moins de 13 ans ont déclaré avoir engagé des frais de garde d'enfants au cours de l'année. La présence de deux enfants ou plus de moins de 13 ans augmente la proportion des familles qui ont engagé des dépenses de garde d'enfants. Par

exemple, 64 pourcent des familles avec deux enfants de moins de 13 ans ont dit avoir payé des services de garde d'enfants pour que le parent interviewé puisse occuper un emploi rémunéré. Environ 10 pourcent des familles avec deux enfants de moins de 13 ans ont dépensé 5 000 \$ ou plus en garde d'enfants au cours de l'année 1987.

Tableau 29 Distribution en pourcentage des familles* selon les frais de garde d'enfants engagés en 1987 et le nombre d'enfants de moins de 13 ans, Canada

Frais de garde	Nombre d'enfants de moins de 13 ans		
	Un (%)	Deux (%)	Trois ou plus (%)
0 \$	51,5	35,8	39,7
1-999	16,1	18,0	19,0
1 000 - 1 999	10,1	11,2	10,2
2 000 - 2 999	9,1	10,8	8,8
3 000 - 3 999	6,7	8,5	7,1
4 000 - 4 999	3,4	6,3	6,8
5 000 ou plus	3,2	9,8	8,5
Total	100,0	100,0	100,0

* Familles dont les répondants (c'est-à-dire le parent responsable de prendre les arrangements nécessaires à la garde du ou des enfants) ont travaillé 40 semaines ou plus au cours de l'année. Voir note 25.

Source : National Child Care Survey de 1988.

En se penchant de nouveau sur les familles dont le parent interviewé a travaillé au moins 40 semaines au cours de l'année, on effectue dans le tableau 30 une comparaison des dépenses de garde d'enfants selon le nombre d'enfants de moins de 5 ans (enfants d'âge préscolaire). Dans la famille, la présence d'un ou plusieurs enfants de moins de cinq ans influe manifestement sur la proportion des familles qui signalent des dépenses de garde d'enfants. Par exemple, alors que 45 pourcent des familles sans enfant de moins de cinq ans (et donc avec enfant(s) âgé(s) de 5 à 12 ans) ont payé des services de garde d'enfants en 1987, c'est le cas de 71 pourcent des familles avec un enfant de moins de cinq ans. La présence de deux enfants de moins de cinq ans au sein de la famille ne change pas la proportion des familles qui déclarent des dépenses de garde d'enfants, mais a une certaine incidence sur la somme dépensée à cet égard. Environ 19 pourcent des familles avec un enfant de moins de cinq ans ont dépensé 4 000 \$ ou plus, alors que cette somme a été dépensée par 25 pourcent des familles avec deux enfants.

Tableau 30 Distribution en pourcentage des familles* selon les frais de garde d'enfants engagés en 1987 et le nombre d'enfants de moins de 5 ans, Canada

Frais de garde d'enfants	Nombre d'enfants de moins de 5 ans			
	Aucun (%)	Un (%)	Deux (%)	Trois ou plus (%)
0 \$	54,8	28,8	27,8	50,8
1-999	18,5	15,3	14,2	10,9
1 000 - 1 999	9,7	12,2	9,3	18,0
2 000 - 2 999	6,9	13,9	13,6	1,3
3 000 - 3 999	4,8	11,4	10,1	5,1
4 000 - 4 999	2,4	8,1	10,1	2,6
5 000 ou plus	2,9	10,4	15,0	11,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* Familles dont les répondants (c'est-à-dire le parent responsable de prendre les arrangements nécessaires à la garde du ou des enfants) ont travaillé 40 semaines ou plus au cours de l'année. Voir note 25.

Source : National Child Care Survey de 1988.

Les familles comptant trois enfants ou plus de moins de 5 ans ont des modèles de dépenses très différents en matière de garde d'enfants. Plus de la moitié des familles avec trois enfants ou plus de moins de cinq ans n'ont pas signalé de dépenses de garde d'enfants au cours de l'année. Comme on pouvait s'y attendre, c'est le manque de services abordables de garde d'enfants qui oblige ces familles à trouver d'autres moyens non payants de faire garder leur(s) enfant(s) (par exemple par des membres de la famille) et qui permettent au parent interrogé d'occuper un emploi rémunéré.

5.2 Moyenne des dépenses hebdomadaires de garde d'enfants

On trouvera dans la présente section du rapport des données sur les frais hebdomadaires²⁷ de garde d'enfants pour cinq types de gardes d'enfants : les centres de jour; les soins en groupe autres que ceux d'un centre de jour (par exemple, garderie éducative ou prématernelle); la garde parascolaire (avant ou après la classe); la garde par un parent; la garde par un non-parent.

5.2.1 Centres de jour

Au cours de la semaine de référence de l'enquête, quelque 202 300 enfants ont été gardés dans un centre de jour. La majorité d'entre eux (91 pourcent) avaient moins de six ans, tandis que près des trois quarts (74 pourcent) étaient âgés de 1 à 4 ans. Plus de la

²⁷ On a réuni dans le cadre de la National Child Care Survey des données sur les dépenses de garde d'enfants engagées pour chaque enfant au cours de la semaine complète précédant la date d'entrevue (la semaine de référence de l'enquête). Tous les montants ont été rajustés à l'inflation et sont indiqués en dollars de 1993.

moitié (55 pourcent) des enfants admis dans un centre de jour l'ont été pendant 30 heures ou plus, alors que 27 pourcent l'ont été pendant 10 à 29 heures et 17 pourcent, pendant moins de 10 heures. En moyenne, les enfants ont passé 28,6 heures dans un centre de jour au cours de la semaine de référence de l'enquête.

On a demandé aux parents d'enfants gardés dans un centre de jour des renseignements à propos de leurs dépenses engagées pendant la semaine de référence de l'enquête relativement à la garde en centre de jour et s'ils ont reçu ou non des subventions partielles ou complètes à cet égard. Sur les 202 300 enfants qui ont été gardés dans un centre de jour, 64 pourcent (130 300 enfants) n'ont pas bénéficié d'un service de garde subventionné, 32 pourcent en ont bénéficié et 4 pourcent des parents ignoraient si leurs dépenses étaient remboursées.

Le tableau 31 présente les dépenses moyennes hebdomadaires engagées pour faire garder, sans subvention, un enfant dans un centre de jour. En moyenne, les frais de garde d'un enfant dans un centre de jour sont de 64,34 \$ par enfant pour une semaine. La moyenne des dépenses hebdomadaires à cet égard varie entre un plancher de 55,86 \$ dans les provinces situées à l'ouest de l'Ontario à un plafond de 84,84 \$ en Ontario. Les frais de garde d'un enfant dans un centre de jour varient aussi selon le nombre d'heures que l'enfant a passées dans le centre de jour. Les frais hebdomadaires moyens de la garde non subventionnée d'un enfant qui passe moins de 30 heures dans un centre de jour s'élèvent à 37,10 \$ et à 89,09 \$ pour les enfants qui y passent 30 heures ou plus.

Tableau 31 Moyenne par région des dépenses hebdomadaires de garde d'enfants dans un centre de jour selon le nombre d'heures passées dans le centre de jour, 1988

Région	Dépenses hebdomadaires moyennes par enfant (en \$ de 1993)		
	Total (\$)	Moins de 30 heures dans le centre de jour (\$)	30 heures ou plus dans le centre de jour (\$)
Atlantique	59,86	33,02	78,91
Québec	59,67	31,84	82,25
Ontario	84,84	45,55	109,04
Ouest	55,86	39,02	81,10
Canada	64,34	37,19	89,09

5.2.2 Soins en groupe autres que ceux d'un centre de jour

Les soins en groupe autres que ceux des centres de jour comprennent la maternelle, la prématernelle, la garderie éducative ou centre préscolaire, les programmes de groupe pour les tout-petits ou les enfants d'âge préscolaire et les programmes gérés par des parents d'enfants. D'après les données de la NCCS, 578 500 enfants ont participé à l'un de ces programmes pendant la semaine de référence de l'enquête. Ce sont surtout les enfants d'âge préscolaire qui passent moins de 20 heures par semaine sous ce type de

garde. Tous ces enfants avaient moins de sept ans et 92 pourcent d'entre eux étaient âgés de trois à cinq ans. La très grande majorité de ces enfants (94 pourcent) a passé moins de 20 heures sous ce type de garde au cours de la semaine de référence de l'enquête.

Plus des deux tiers des enfants (68 pourcent ou 391 000 enfants) ont participé à des programmes publics réalisés par un conseil scolaire, de sorte qu'aucune dépense directe n'a été signalée par les parents. Parmi les parents des 187 500 enfants qui ont participé à des programmes non réalisés sous la houlette d'un conseil scolaire, 7 pourcent des parents interrogés ont indiqué qu'ils recevaient des subventions, 81 pourcent ont déclaré que leurs frais n'étaient pas remboursés et 12 pourcent n'en étaient pas sûrs.

Le tableau 32 présente le montant hebdomadaire moyen des frais non subventionnés engagés pour qu'un enfant reçoive des soins en groupe autres que ceux dispensés dans un centre de jour. Pour ce type de garde, le coût moyen est de 19,34 \$ par enfant. Les dépenses hebdomadaires moyennes varient d'un plancher de 14,98 \$ dans les provinces de l'ouest de l'Ontario à un plafond de 25,75 \$ en Ontario. Les frais hebdomadaires moyens, sans subvention, de garde d'un enfant qui passe moins de 20 heures dans le centre sont de 16,46 \$.

Tableau 32 Moyenne par région des dépenses hebdomadaire engagées pour les soins en groupe reçus par un enfant, 1988

Région	Dépenses hebdomadaires moyennes par enfant (en \$ de 1993)	
	Total	Moins de 20 heures de garde de l'enfant
Atlantique	16,54\$	14,61\$
Québec	21,05	16,81
Ontario	25,75	21,15
Ouest	14,98	13,80
Canada	19,34\$	16,46\$

5.2.3 Garde parascolaire (avant ou après la classe)

La garde parascolaire (avant ou après la classe) s'adresse aux enfants de six à douze ans en dehors des heures de classe. Quelque 83 400 enfants ont reçu ce type de soins pendant la semaine de référence de l'enquête. Les trois quarts (73 pourcent) étaient âgés de six à neuf ans et 90 pourcent d'entre eux ont été gardés 20 heures ou moins de cette façon.

Quatre-vingt pour cent des parents de ces enfants ont signalé qu'ils n'avaient pas reçu de subvention pour le coût de cette garde. Le tableau 33 présente le coût hebdomadaire moyen par enfant de la garde sans subvention pour les 67 100 enfants qu'on a fait garder avant ou après les heures de classe. Pendant la semaine de référence,

le coût moyen de garde d'enfant dans ce type de garde a été de 32,75 \$. C'est au Québec que ce coût moyen est le plus bas avec 24,66 \$, alors qu'il est le plus élevé en Ontario et dans les provinces des Prairies/de l'Ouest. Il est intéressant de noter que plus de la moitié (54 pourcent) de tous les enfants qui ont reçu ce type de soins vivent au Québec, où le coût hebdomadaire moyen de ce genre de garde est le plus bas.

Tableau 33 Moyenne par région des dépenses hebdomadaires de garde parascolaire (avant ou après la classe), 1988

Région	Dépenses hebdomadaires moyennes par enfant (en \$ de 1993)	% des enfants
Atlantique	32,01 \$	4,6
Québec	24,66	53,7
Ontario	43,40	24,5
Ouest	43,04	17,2
Canada	32,75 \$	100,0

5.2.4 Garde par un parent ou un non-parent

La garde d'un enfant par un parent ou un non-parent comprend la garde soit au domicile de l'enfant soit au domicile de celui ou celle qui garde l'enfant²⁸. Au cours de la semaine de référence de l'enquête, quelque 897 400 enfants ont été gardés par un parent, tandis que 1 039 400 l'ont été par un non-parent²⁹.

Une comparaison des enfants gardés par un parent et de ceux gardés par un non-parent révèle des similitudes quant au nombre moyen d'heures de garde et l'âge des enfants. Par exemple, 70 pourcent des enfants gardés par un parent l'ont été pendant 20 heures ou moins (en moyenne 18 heures). Par comparaison, les deux tiers (66 pourcent) des enfants gardés par un non-parent l'ont été pendant 20 heures ou moins par semaine (en moyenne 18 heures).

Environ un tiers (34 pourcent) des enfants qui ont été gardés par un parent étaient âgés de moins de trois ans, 28 pourcent étaient âgés de trois à cinq ans, 25 pourcent, de six à neuf ans et 12 pourcent, de plus de neuf ans. Chez les enfants gardés par un non-parent, les chiffres correspondants sont 31 pourcent pour les moins de trois ans, 31 pourcent pour les trois à cinq ans, 29 pourcent pour les six à neuf ans, et 9 pourcent pour les plus de neuf ans.

Le tableau 34 présente les dépenses hebdomadaires moyennes respectivement

²⁸ Dans cette analyse, la garde par un parent ne comprend pas la garde par le conjoint du parent interviewé qui vit sous le même toit ou la garde par les frères et soeurs plus âgés de l'enfant. La garde par un non-parent au domicile de celui ou celle qui garde l'enfant est souvent assimilée à la garde de jour en milieu familial.

²⁹ Dans une minorité des cas, on a recouru à une combinaison de garde par un parent et de garde par un non-parent pour répondre aux besoins de la famille à cet égard.

engagées pour faire garder un enfant par un parent et par un non-parent. Les frais hebdomadaires moyens de garde par un parent sont de 11,36 \$. Plus des deux tiers (66 pourcent) des parents d'enfants qui ont été gardés par un parent n'ont pas signalé de dépenses relatives à ce type de garde.

À l'inverse, seuls 16 pourcent des parents d'enfants qui ont été gardés par un non-parent n'ont pas rapporté de dépenses pour ce type de garde. Les dépenses moyennes engagées pour la garde par un non-parent s'élèvent à 32,07 \$ par semaine. C'est en Ontario et à Terre-Neuve que l'on trouve les dépenses hebdomadaires les plus élevées pour la garde d'un enfant par un non-parent.

Tableau 34 Moyenne par province des dépenses hebdomadaires engagées pour faire garder un enfant par un parent et par un non-parent, 1988

Province	Dépenses hebdomadaires moyennes par enfant (en \$ de 1993)	
	Garde par un parent (\$)	Garde par un non-parent (\$)
Terre-Neuve	14,78	36,95
Île-du-Prince-Édouard	10,64	27,37
Nouvelle-Écosse	9,25	29,70
Nouveau-Brunswick	16,75	28,11
Québec	14,05	29,63
Ontario	11,53	38,80
Manitoba	7,71	22,86
Saskatchewan	9,33	28,72
Alberta	8,01	25,30
Colombie-Britannique	9,54	27,24
Canada	11,36	32,07

5.2.5 Frais de garde selon le type de famille

Le tableau 35 présente les dépenses hebdomadaires moyennes de garde d'enfants des familles bi- et monoparentales, selon le niveau du revenu familial. Pour chacun des types de garde susmentionnés, les dépenses moyennes engagées par les familles monoparentales dépassent celles des familles biparentales. Par exemple, chez les familles dont le revenu est inférieur ou égal à 20 000 \$, les parents seuls ont dépensé en moyenne 67 \$ par semaine pour des services de garde en centre de jour, comparativement à 45 \$ pour les familles biparentales.

Tableau 35 Dépenses hebdomadaires moyennes de garde d'enfants engagées par les familles biparentales et monoparentales selon le type de garde et le niveau du revenu familial, Canada, 1988

Dépenses hebdomadaires moyennes par enfant (en \$ de 1993)		
1. Centre du jour		
Type de famille		
Revenu familiale (1987)	Bi-parentale	Monoparentale
0 - 20 000 \$	45,19 \$	66,90 \$
20 001 - 40 000	53,56	NA
plus de 40 000	72,01	NA
2. Garde par un parent		
Revenu familial (1987)	Bi-parentale	Monoparentale
0 - 20 000 \$	9,33 \$	10,59 \$
20 001 - 40 000	9,91	14,98
plus de 40 000	13,60	26,53
3. Garde par un non-parent		
Revenu familial (1987)	Bi-parentale	Monoparentale
0 - 20 000 \$	21,03 \$	24,28 \$
20 001 - 40 000	25,62	34,42
plus de 40 000	39,74	64,73

Le tableau 35 montre aussi que les frais de garde hebdomadaire augmentent en même temps que le revenu familial. Cependant, les familles monoparentales dont le revenu dépasse 40 000 \$ dépensent considérablement moins pour la garde de leur enfant que les familles biparentales ayant un revenu familial comparable. Cette différence est fort probablement attribuable au fait que les parents seuls sont relativement plus tributaires des services de garde payants en l'absence d'un conjoint pour garder le(s) enfant(s).

**ANNEX : TABLEAUX CONCERNANT
LES FAMILLES MONOPARENTALES**

Cette annexe n'est pas disponible présentemen